

PRÉSENTATION DE L'EFSA ET DE SES MISSIONS

par Georges **KASS**¹

L'EFSA est une agence européenne juridiquement établie par l'Union européenne en 2002 en vertu de la législation alimentaire générale, suite à une série de crises alimentaires survenues à la fin des années 1990, afin de fournir et de communiquer des conseils scientifiques sur les risques associés à la chaîne alimentaire. En particulier, la mission d'EFSA couvre la sécurité de l'alimentation humaine et animale, la nutrition et la santé des animaux, la protection et la santé des plantes ainsi que l'impact potentiel de la chaîne alimentaire sur la biodiversité des habitats végétaux et animaux.

La plupart des évaluations des risques menées par l'EFSA répondent à des demandes de conseil scientifique émanant de la Commission européenne, du Parlement européen et des États membres de l'UE ; le reste consiste d'activités dites « auto-saisies ». Les avis scientifiques de l'EFSA sont principalement élaborés par ses groupes scientifiques et son comité scientifique, dont les membres sont nommés grâce à une procédure de sélection ouverte.

L'EFSA met habituellement en place un groupe de travail composé d'experts pour procéder à l'évaluation des risques. L'évaluation est ensuite adoptée à la majorité des membres des groupes scientifiques lors de la réunion plénière du groupe scientifique concerné et est ensuite publiée sur le site de l'EFSA dans l'EFSA Journal, un journal scientifique libre d'accès en ligne.

¹ Toxicologue, Senior Scientist Efsa.